



## **Maraichage de contre-saison dans le nord de la Côte d'Ivoire entre autonomisation de la femme et conflictualité en milieu rural**

---

**N'DA Kouassi Pékaoh Robert**

Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

[pekaoh@yahoo.fr](mailto:pekaoh@yahoo.fr)

**Résumé :** Les femmes en milieu rural participent activement à l'économie locale, cependant leur accès aux ressources productives demeurent limité. Le présent article se propose d'analyser l'impact de la production maraichère de contre-saison sur la qualité de vie des femmes. La phase de collecte de données a été réalisée sous la forme de focus group à l'aide d'un guide d'entretien administré aux membres de six (6) groupements maraichers dans le département de Kouto au nord de la Côte d'Ivoire. A l'analyse, il ressort que la production maraichère contribue à l'autonomisation économique des femmes, assure leur reconnaissance sociale et favorise leur participation publique. Cependant, ce processus d'autodétermination est entravé par les hommes à partir d'un déploiement de stratégies de contrôle des facteurs de production visant à garantir leur domination sociale.

**Mots clés :** développement rural, production maraichère, autonomisation des femmes, domination sociale, genre.

### **Off-season market gardening in northern Côte d'Ivoire between women's empowerment and conflict in rural areas**

**Abstract :** Rural women play an active role in the local economy, but their access to productive resources remains limited. The aim of this article is to analyse the impact of off-season market-garden production on women's quality of life. The data collection phase took the form of a focus group using an interview guide administered to members of six (6) market garden groups in the department of Kouto in northern Côte d'Ivoire. Analysis revealed that market garden production contributes to women's economic empowerment, ensures their social recognition and promotes their public participation. However, this process of self-determination is hindered by men who deploy strategies to control the factors of production in order to guarantee their social domination.

**Keywords:** rural development, vegetable production, women's empowerment, social domination, gender.

## Introduction

Le secteur agricole est le moteur de la croissance économique et du développement de la Côte d'Ivoire, que ce soit en termes de population active agricole ou de contribution à la création de richesse dans le pays (Ducroquet et al., 2017). L'agriculture contribue entre 30 à 50% du Produit Intérieur Brut (PIB) et représente la plus grande source de revenus et de moyens d'existence pour 70 à 80 % de la population (KOUAKOU, 2020). Elle occupe 65,8 % de sa population active du pays (Aimé et al., 2017).

A côté des principales cultures de rentes et d'exportation que sont le cacao, le café, l'hévéa, le palmier à huile et autres, qui constituent le levier de la politique agricole, le secteur du maraicher occupe une place importante dans la consommation alimentaire des ménages et participe à la constitution du revenu d'une frange de la population.

Le diagnostic de la filière maraichère et de la consommation nationale en légumes réalisé en 2014 dans le cadre du Projet PARFACI/FIRCA montrait que les maraichers en Côte d'Ivoire couvraient environ 80% de la consommation nationale, 20% devaient encore être importés (surtout l'oignon)(De Bon et al., 2019).

La production maraichère occupe une frange importante de la population constituée de près de 60% de femmes et de jeunes (Bancal & Tano, 2019). En effet, les femmes tiennent sur le continent une place centrale dans l'agriculture de subsistance. Elles sont incontournables dans les activités de transformation, de conservation et de commercialisation des produits agroalimentaires. Elles sont au cœur de l'économie domestique et du bien-être des communautés rurales et jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement des différents marchés (Séronie & Jacquemot, 2021).

La pratique de cette activité, notamment le maraicher de contre-saison, initiée sous l'impulsion de l'État et des partenaires au développement dont la Coopération Allemande (GIZ), le Fonds International pour le développement Agricoles (FIDA) et bien d'autres, devient une activité qui améliore les conditions et le cadre de vie des populations. Cependant, les femmes disposent toujours de moins de droits et leur accès à l'information et aux services ruraux sont toujours limités (Fall & Jacquemot, 2023). Les rapports entre les hommes et femmes autour des facteurs de production demeurent déséquilibrés et sont souvent source de conflits. Au regard donc de ce constat, se pose la question de savoir pourquoi, alors qu'elles participent à la constitution du revenu familial, les femmes sont-elles victimes de discrimination en matière d'accès aux ressources. Quels sont les rapports de genre qui sont à l'épreuve autour de la production maraichère ? Quelles sont les stratégies mobilisées par les hommes pour maintenir leur pouvoir de contrôle et de domination sur les femmes en milieu rural ?

La présente étude se propose de montrer, d'une part, les effets vertueux du maraichage de contre-saison sur l'autonomisation économique et la participation citoyenne des femmes. D'autre part, il s'agit de décrypter les conflits de genre qui s'expriment en termes de positionnement et de domination autour de cette activité agricole.

## 1. Méthodologie

L'enquête s'est déroulée dans le département de Kouto, situé dans le District des Savanes au nord de la Côte d'Ivoire reliant les villes de Boundiali et de Tengrela. Les villages cible de la mission ainsi que la caractérisation des sites de production sont présentés dans le tableau N°1 ci-dessous.

N°	Localité	Dénomination du Groupement	Superficie exploitée
1.	Zaguinasso	Tèmèkokan	1 ha
2.	Timboroni	Soutra	2ha
3.	Boyo	Binkady	1,5 ha
4.	Womon	Kalougoulaye	1 ha
5.	Bougoula	Foungnigué	1,5 ha
6.	Wora	Wopinin m'bèh	2 ha

**Tableau 1** : Caractéristiques des différents sites maraichers

En raison de la nature qualitative de l'étude, les interviews avec les productrices ont été réalisés à l'aide de guides d'entretien.

Les catégories d'acteurs enquêtées sont au niveau communautaire les productrices de maraichers et les chefs de communautés. Au niveau institutionnel, nous avons eu des entretiens avec la direction régionale du ministère en charge de l'agriculture et des structures techniques associées dont l'ANADER.

Avec les acteurs au niveau communautaires les échanges ont porté sur le processus d'acquisition des parcelles dédiées au maraichage, les rapports de genre, la conduite de l'activité maraichère ainsi que les bénéfices attendus. Enfin nous avons abordé les contraintes et solutions envisagées pour la conduite de l'activité.

Avec les acteurs institutionnels, les entretiens ont porté sur la pratique de la culture maraichère dans le nord de la Côte d'Ivoire, les contraintes liées à la conduite de cette activité et les solutions envisageables.

Pour l'analyse des données, nous avons mobilisé le paradigme de la domination théorisée, quoique par des démarches différentes, par Émile Durkheim dans les règles de la méthode sociologique à travers les mécanismes de la « contrainte sociale » et par Max Weber, à travers la croyance en la légitimation du processus. Dans la perspective Bourdieusienne, la domination apparaît à travers la procédure de duplication d'intériorisation/extériorisation, du mécanisme éminemment social par lequel les individus se persuadent de leur légitimité à occuper cette position. Dès lors, ils vont lutter pour éviter tout changement dans l'ordre des choses et, rapporté à notre présente étude à l'hégémonisme masculin.

## 2. Résultats

La production maraichère participe au processus d'autodétermination des femmes. La pratique de cette leur permet d'assumer leur positionnement socio-économique et de participer plus activement au processus de prise de décision. Cependant, ce processus d'autonomisation est en butte aux conflits de genre qui entache sa pleine expression.

### 2.1 *Production maraichère de contre-saison et autonomisation économique*

Les femmes et les hommes occupent dans les systèmes de production et de reproduction agraires africains des places distinctes. L'activité agricole des femmes se focalise sur tout ce qui participe à la tenue du ménage, notamment à la production de la nourriture pour la cellule familiale. Quant à l'homme, il se spécialise dans les activités rentières susceptible d'apporter des revenus pour les besoins du ménage. Cette répartition sexuée du travail attribue aux hommes les tâches de production considérées comme nécessitant plus d'efforts physiques, et aux femmes les activités de reproduction ayant un effet direct sur la subsistance du ménage. En dépit de quelques changements observables dans la stratification des statuts autour du travail, il n'en demeure pas moins, que les positions sociales et les rôles sont toujours socialement marqués.

Traditionnellement, le maraichage consistait en de petits potagers autour des concessions ou en des cultures intercalaires de saison, dans les parcelles de cultures de rentes ou de vivriers. Cette production est essentiellement dédiée à l'autoconsommation du ménage. Mais de plus en plus, la production maraichère sous l'impulsion des différents projets de développement, est pratiquée sur des

aires aménagées et stabilisées sur les flancs des berges des périmètres agropastoraux, ou à proximité des points d'eaux. L'aménagement du site consiste à ériger une clôture grillagée pour sécuriser les cultures et à réaliser des forages manuels pour maintenir la disponibilité de l'eau sur le site. Les clôtures autour des sites sont renforcées avec des haies vives afin de protéger les champs de l'intrusion des animaux d'élevage. La permanence de l'eau sur le site facilite l'arrosage des plans pendant la contre-saison et permet de ce fait aux exploitants du site de garantir la production pendant la période sèche. En effet, l'eau est le facteur essentiel à la production maraîchère. La capacité à produire et à vendre des produits maraîchers, alors que la plupart des sites ne fonctionnent qu'en saison pluvieuse permet aux productrices de maraîchers d'augmenter les marges sur les ventes.

La pratique du maraichage tout en permettant aux femmes d'assurer pleinement leurs rôles traditionnelles de tenue du ménage, leur permet d'avoir accès à des ressources financières leur permettant de faire face aux dépenses de la vie courante, de santé et d'apporter un appui à leurs époux dans la gestion des charges domestiques. La responsable d'un groupement maraîcher affirmait en ces termes : *« Avec l'argent que j'ai obtenu de la vente de l'oignon, j'ai pu construire une petite maison. Nous avons quitté la maison de fortune pour vivre dans un local plus sécurisé »*.

Le maraichage de contre-saison s'intègre très bien dans le calendrier culturel des communautés ciblées par la mission, parce que cette activité se pratique en saison sèche au moment où les récoltes des principales spéculations agricoles sont achevées. Cela laisse peu de place à la compétition entre les activités agricoles qui engagent l'ensemble du ménage et celles qui sont réalisées par les femmes. Une enquêtée soulignait : *« pendant la saison sèche nous ne sommes pas dérangés par nos maris parce que les travaux champêtres sont achevés. Vu que le projet met aussi à notre disposition les intrants et le matériel agricoles nous arrivons à produire sans difficultés »*.

Dans un contexte d'agriculture familiale caractérisée par l'autosubsistance, la priorité est accordée aux cultures qui garantissent les besoins en nourriture du ménage. Les femmes tout comme les enfants constituent une main d'œuvre de fait en raison de la modicité des moyens des chefs d'exploitation, ainsi que de la difficulté liée à la mobilisation de la main d'œuvre agricole.

La pratique du maraichage constitue une réelle opportunité pour les femmes dans l'accès à des revenus personnels. Les ressources financières tirées de la vente des produits maraîchers assurent une indépendance relative vis-à-vis du mari et de la cellule familiale dans son entièreté.

L'amélioration des revenus des femmes enclenche une belle mécanique d'accès aux services sociaux de base comme les services de santé et l'éducation des enfants. Une productrice du village de Wora affirmait ainsi : « **Quand nous produisons, une partie du revenus nous permet de faire la sauce pour la famille. L'autre partie nous permet de faire face à nos besoins personnels et à nous occuper aussi des enfants** ». Une autre productrice de poursuivre : « *désormais, quand je suis malade, je n'ai pas besoin d'attendre que mon mari me donne de l'argent. J'utilise l'argent de la vente de l'oignon pour me rendre à l'hôpital* ». C'est le lieu que faute d'argent, certaines femmes trainent des pathologies sur une longue période sans pouvoir se soigner.

Le maraicher permet aux femmes de s'investir encore plus et qualitativement dans les charges familiales, notamment dans la scolarisation et les soins de santé de leurs enfants. Une femme affirmait « *désormais, tous mes enfants vont à l'école. Quand mon mari décide de ne pas scolariser les enfants parce qu'il n'a pas d'argent, je me débrouille pour payer l'écolage des enfants* ».

Désormais, la pratique du maraichage a connu une mutation, passant d'une activité d'autosubsistance à une activité génératrice de revenus auprès des cultures de rente comme le coton, la mangue et l'anacarde. La stabilisation des exploitations et la maîtrise de l'eau ont permis aux femmes d'avoir des revenus substantiels leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie. L'autonomisation des femmes est très manifeste grâce au maraicher parce qu'il permet aux femmes de se libérer de la tutelle économique du mari et des aînés sociaux.

## 2.2 *Production maraîchère et apprentissage de la participation citoyenne*

La pratique de l'activité maraîchère est porteuse de changement dans les rapports entre femmes et crée une inflexion des rapports entre celles-ci et les hommes.

Traditionnellement, les rapports entre femmes au niveau communautaire sont déterminés par l'appartenances lignagère, les liens familiaux et les statuts sociaux. Mais ces attributs sociaux sont déconstruits par la pratique de l'activité maraîchère. Il apparaît comme un lieu de resocialisation et de construction de nouveaux rapports sociaux fondés sur des liens de solidarité et d'égalité. Cela transparaît dans l'accès aux ressources, notamment les ressources foncières et aux intrants agricoles.

Les rapports égalitaires entre femmes sur le site maraicher s'établissent pendant l'aménagement du site et la distribution parcellaire. En effet, tous les membres du groupement ont un accès égal aux ressources productives. Une répartition très fine est faite de sorte à permettre à chaque productrice de disposer

des moyens nécessaires pour conduire son exploitation. La distribution se fait la plupart du temps par la présidente du groupement maraicher.

L'activité maraichère apparaît dès lors comme le lieu d'apprentissage du jeu démocratique et de la participation citoyenne. Sur les différents sites maraichers, les femmes sont organisées en groupement soit sous la forme associative soit sous la forme coopérative. Chaque groupement de producteur est dirigé par un bureau exécutif qui se charge de la gestion courante des affaires du groupe. La présidente représente le bureau et est l'interface de l'organisation avec les structures partenaires. Quant à la trésorière elle s'occupe de la gestion des fonds. A ce propos affirmait un des membres d'un groupement affirmait : *« Par le passé, les responsables du groupement étaient désignés par le chef du village. Ou bien la présidente des femmes était automatiquement la présidente du groupement. Mais, désormais, si la présidente ne nous arrange pas, on la remplace ».*

Pour assurer le fonctionnement égalitaire des groupements, les femmes se dotent en toute autonomie de règles qui structurent le fonctionnement de leur de leur groupement. Les décisions sont prises de manière consensuelle et concertée sans ingérence extérieure. En effet, le choix des personnes chargées de diriger les organisations de productrices se fait à la suite d'une élection ou par consensus. Cela transige avec les pratiques sociales fondées sur l'appartenance à un lignage particulier ou du positionnement social. Même si dans les faits, on assiste quelquefois au transfèrement des positions de pouvoir au niveau du village lors de la désignation des responsables de groupe, le principe demeure l'égalité de droit et la libre participation.

La désignation des responsables du groupe se fait sans pression aucune et chaque membre du groupe a une chance égale d'accéder à la gouvernance de l'association. Pour éviter la caporalisation de l'association par certains membres, des limitations de mandats sont imposées.

Une autre plus-value de la pratique du maraichage, c'est la participation citoyenne. L'organisation des femmes en groupement se traduit aussi en force de négociation avec les hommes. Les questions comme l'obtention d'un espace pour la conduite de leur activité maraichère sont ouvertement discutées avec la communauté des hommes sans entraves. Les sessions de renforcement des capacités sur la vie associative et le leadership donne plus d'élan aux femmes dans leurs rapports avec les hommes. L'accès des femmes aux ressources foncières semble plus facilité, même si des pesanteurs subsistent à certains moments.

Par ailleurs, les activités maraichères apparaissent pour les femmes comme un exutoire, une arène de liberté. Les périmètres maraichers constituent

des formes d'enclosures ou les femmes peuvent discuter de leurs préoccupations personnelles en toute liberté.

Au niveau de la cellule familiale, la participation citoyenne des femmes devient plus visible. Plus elles participent aux charges familiales, plus elles acquièrent une reconnaissance sociale et les rapports intra-ménages connaissent des améliorations en faveur de la femme.

En somme, les revenus tirés du maraicher enclenchent des processus sociaux de reconnaissance et de repositionnement des femmes au sein de la cellule familiale et de la communauté toute entière. L'autonomisation des femmes s'accompagne d'une inflexion des rapports de domination entre hommes et femmes aussi bien au niveau sociétal qu'au niveau de la cellule familiale. Cependant, les responsabilités de chacun sont renouvelées par l'accès à des revenus personnels. Ainsi, on assiste en acte au transfèrement systématique de certaines charges et responsabilités familiales à la femme, affaiblissant ainsi leur capacité financière et les confine dans une position de précarité.

### 2.3 *Entre autonomisation et conflits*

La production maraichère de contre-saison apporte des revenus substantiels aux femmes, leur permettant ainsi d'améliorer leurs conditions de vie et de s'exercer à la participation citoyenne. Mais, à l'inverse, ce processus d'autonomisation s'accompagne de stratégie de contrôle et de domination de la part des hommes. Les rapports de domination et de contrôle qui s'établissent autour de l'activité maraichère se manifeste aussi bien au niveau macrosocial qu'au niveau intra-ménage.

La société rurale reste marquée par une répartition sociale du travail ainsi que des responsabilités. Cette division sociale des rôles se caractérise par la prééminence des hommes leur consacrant le statut de producteurs et aux femmes celui de reproducteur. Ces positions socialement construites, est renforcée par la possession de l'essentiel des facteurs de production par les hommes. Même si les valeurs locales tendent à conforter cette position suprémaciste des hommes en trouvant son fondement dans les mythes et les stéréotypes, il n'en demeure pas moins que les facteurs économique donnent plus de sens à cette position de pouvoir.

Les moyens par lesquels les hommes maintiennent le pouvoir de contrôle et de domination sur les femmes c'est d'être les détenteurs des principaux facteurs de production. Ils peuvent de ce fait restreindre l'accès des femmes au périmètre maraicher en refusant de leur concéder une portion de terre pour la pratique de leur activité ou en invoquant un fait totémique. L'une des présidente de groupement déclarait : « **Dans notre village, les hommes ont dit que le génie**



**ne supportait pas l'odeur de l'oignon. Les femmes ont dû se cotiser pour acheter un bœuf pour faire des sacrifices avant qu'on nous octroie un site maraicher. »**

Dans un autre village, les femmes soutenaient ceci : *« Les notables du village ne voulais pas nous donner le site, parce qu'ils disent que c'est une zone dédiée à la riziculture et que nous les femmes nous voulons détruire la terre. C'est après plusieurs rencontres et l'intervention des responsables du projet que nous avons pu nous nous y installer »*

On assiste aussi à l'immixtion des hommes dans une sphère traditionnellement dédiées aux femmes. En effet, de plus en plus, les hommes commencent à produire du maraicher en raison des revenus que cela procure ; faisant de ce fait indirectement la concurrence aux femmes.

L'autonomisation financière des femmes est perçue comme une forme de défiance de la part des hommes. Une volonté de celle-ci de contester leur position suprémaciste. Un notable affirmait en ces termes : *« Depuis que les femmes produisent le maraichers, on ne les voit plus. Avant l'aube elles sont déjà parties »*. Un autre de souligner *« les femmes ne nous respectent plus depuis qu'elles ont de l'argent. Elles contestent nos décisions »*.

Au niveau des ménages, les revenus que procurent le maraicher aux femmes, sont sources de tension et de discorde. On assiste ainsi, de gré ou de force, dans certains ménages à un transfèrement des responsabilités économiques du ménage aux femmes. Ainsi, les charges domestiques comme faire la nourriture, l'écolage des enfants, sont-elles désormais du ressort des femmes. *« Depuis que j'ai commencé à produire de l'oignon, mon mari me fait des histoires. Il dit que je veux montrer que c'est moi qui commande dans le foyer »*.

La production maraichère enclenche, par-delà les retombées économiques, une nouvelle dynamique dans les rapports hommes femmes. Alors que cette activité permet aux femmes de s'assumer pleinement sans la tutelle masculine, les hommes maintiennent leur pouvoir de domination à travers le contrôle des facteurs de production.

### 3. Discussions

Deux principaux résultats émergent de ce travail. D'une part, nous notons que la production maraichère de contre-saison constitue un nouveau filet de sécurité pour les femmes généralement confrontées à la monopolisation des facteurs de production pendant la période des cultures. La contresaison offre une alternative aux femmes de conduire des activités de production dans le but de subvenir à leurs besoins personnels. Cette activité participe aussi à la formation citoyenne des femmes et assure leur visibilité sociale. D'autre part, on note que

ce processus d'autonomisation s'accompagne en parallèle de la mobilisation d'un faisceau de stratégies par la communauté des hommes visant à maintenir leur pouvoir de domination.

L'activité maraîchère comme facteur d'autonomisation économique est confortée par les travaux de (Fromageot et al., 2006) sur la société sénoufo, qui souligne que le maraichage participe à la diversification des activités commerciales des femmes leur permettant de répondre à des besoins et des dépenses communes accrues : frais d'habillement, de soins, d'entretien de l'habitation et de l'outillage, etc. En plus, il soutient que la généralisation du maraichage dans les savanes sénoufo est issue d'une combinaison de contraintes (dégradation de la pluviométrie, revenus diminués du coton, budgets domestiques en baisse. En effet, les femmes étant discriminées dans les revenus tirés de l'économie de plantation Chaléard (1996), Ruf (1995), Colin (1990), Palleschi (1984) et Berry (1998) en raison de la différenciation sexuée du travail, le maraichage apparaît comme une réponse aux besoins économiques et sociaux des femmes.

En ce qui concerne le deuxième résultat qui prescrit une volonté de maintenir la domination des hommes sur les femmes à travers le contrôle des ressources productives, il contraste avec la position de (TUJAGUE-GIBOURG\* & MOUSTIER\*\*, 2009). En effet, il inscrit la conversion des hommes à l'activité maraîchère en une réponse aux hommes pour faire face aux problèmes économiques des producteurs les plus défavorisés. Sa position est partagée par (Tiwa, 2017), qui soutient que le processus productif dans le domaine agricole laisse transparaître la parfaite complémentarité de l'homme et de la femme dans les sociétés traditionnelles locales. En effet, alors que nous y percevons une démarche de compétition, il y voit une logique de collaboration. Cette perspective, aurait pu se comprendre s'il était plus loisible aux femmes de conduire des activités qui sont traditionnellement dédiées aux hommes comme la culture du coton, de la mangue et de l'anacarde et, si elles avaient un accès plus égalitaire aux facteurs de production.

A tout le moins, tenant compte des effets positifs de la production maraîchère et de l'importance qu'elle prend au niveau de l'ensemble de la communauté productive, il convient d'améliorer le système d'aménagement des périmètres maraîchers de manière à rendre le travail moins contraignant. En lieu et place de la traction humaine, il faut envisager l'amélioration du système d'exhaure et augmenter la taille des exploitations.

### **Conclusion**

A l'initiative de cet article, il s'agissait d'analyser l'impact de la production maraîchère de contre-saison sur la qualité de vie des femmes. En effet, à l'issue

de l'analyse des données de l'enquête de terrain, il ressort que le maraicher s'intègre dans des pratiques qui trouvent leur fondement dans la division sociale du travail et confine les femmes dans un rôle de reproduction. Mais, le développement du maraichage de contre-saison, parce qu'il rapporte des revenus substantiels aux femmes et favorise le mouvement associatif constitue un important levier pour l'autonomisation économique et la participation citoyenne des femmes. Cette démarche d'autodétermination est toutefois contrariée de contrôle qui consiste pour les hommes à maintenir leur pouvoir de domination sociale en disposant des principaux facteurs de production.

### Références bibliographiques

- Aimé, A. S., Alex, M. M., Mesmin, T., René, A. F., Désiré, S. S. M., & Emmanuel, B. M. (2017). Chapitre 2. Les agropoles, nouvelles formes d'adaptation de la politique agricole du Cameroun à la variabilité climatique. *Perturbations climatiques et pratiques agricoles dans les zones agroécologiques du Cameroun : changements socio-économiques et problématique d'adaptation aux bouleversements climatiques*, 47.
- Bancal, V., & Tano, K. (2019). *Étude sur les modalités de réduction des pertes après récolte dans les filières maraichères (tomate, aubergine, gombo, piment, chou) en Côte d'Ivoire. Projet PRO2M.*
- De Bon, H., Fondio, L., Dugué, P., Coulibali, Z., & Biard, Y. (2019). *Étude d'identification et analyse des contraintes à la production maraîchère selon les grandes zones agro-climatiques de la Côte d'Ivoire. Rapport d'expertise.*
- Ducroquet, H., Tillie, P., Louhichi, K., & Gomez-Y-Paloma, S. (2017). L'agriculture de la Côte d'Ivoire à la loupe. *État des lieux des filières de production végétales et animales et revue des politiques agricoles. Joint Research Centre (JRC)*, 58-63.
- Fall, M., & Jacquemot, P. (2023). L'autonomisation des femmes, une réponse à l'insécurité alimentaire en Afrique ? *Afrique contemporaine*, 275(1), 9-38.
- Fromageot, A., Cecchi, P., Parent, F., & Coppieters, Y. (2006). Ruptures économiques sans ruptures sociales : Le maraichage et la santé des paysanneries sénoufo entre résilience et vulnérabilité. *Annales de géographie*, 1, 49-68.
- KOUAKOU, P.-A. (2020). Déterminants de la productivité, de la rentabilité économique et impact social du maraichage dans la commune de Boundiali, au Nord de la Côte d'Ivoire. *Revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires*, 8(1).
- Séronie, J.-M., & Jacquemot, P. (s. d.). *VERS L'AUTONOMISATION DES FEMMES EN MILIEU RURAL EN AFRIQUE.*
- Tiwa, D. F. A. (2017). Changement climatique et conflits de genre dans

l'agriculture paysanne dans l'Ouest Cameroun : Cas de Batcham. *VertigO*, 17(3).

TUJAGUE-GIBOURG\*, L., & MOUSTIER\*\*, P. (2009). DOMINANTS ET DOMINÉS EN ÉCONOMIE DE PLANTATION DANS LE CENTRE-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE 1 : LE CAS DES PRODUCTEURS DE TOMATES (1990-2000). *Revue Tiers Monde*, 2, 407-420.